



La vie de la commune

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

Ils sont cordialement invités à se faire connaître en mairie et à nous solliciter pour tout renseignement.

Le conseil municipal serait heureux de les accueillir pour un échange convivial le 14 juillet à 16h15 – rendez-vous à la Maison des Associations. Un « pack de bienvenue » leur sera remis à cette occasion.

RYTHMES SCOLAIRES



Lors de son installation, l'actuel gouvernement a fait de la réforme des rythmes scolaires une de ses priorités. Les modalités d'application n'étant pas toutes clairement définies, et les conséquences (financières plus particulièrement) n'étant pas nettement cernées, nous avons fait le choix de ne pas nous précipiter et de prendre le temps de la réflexion afin de proposer aux enfants un service de qualité. Ainsi, à Suèvres, la mise en place de cette réforme est reportée à la rentrée de septembre 2014.

A noter que, bien qu'elle n'ait pas la compétence scolaire, notre communauté de communes a souhaité travailler en partenariat avec toutes les collectivités de la CCBL. Ainsi le report de la mise en place de la réforme en 2014 a été sollicité par l'ensemble des écoles, et, un travail en partenariat avec le service « enfance-jeunesse » de la communauté est constitué. Ce report nous a semblé indispensable car une telle modification nécessite de nombreuses concertations et études :

- nombreuses réunions avec enseignants et représentants des parents d'élèves,
- mise en place d'actions diverses lors du temps périscolaire, ou d'un PEDT (Projet Educatif Territorial), soit au niveau du syndicat scolaire, soit au niveau de notre communauté de communes. Diverses associations de notre commune ont été sollicitées pour devenir éventuellement un partenaire actif de ce projet,

- nécessité d'un renfort en personnel qualifié, qu'il va falloir recruter, peut-être former et rémunérer,
- un impact financier à ne pas négliger également pour le transport collectif : une demi-journée d'école en plus = 1 transport supplémentaire à mettre en place, soit environ 214 euros de plus par journée scolarisée, sans oublier une diminution significative des aides financières allouées préalablement.

Les enfants devraient tirer un certain avantage à cette réforme, mais cela impliquera beaucoup de travail, d'échanges entre l'ensemble des acteurs, et surtout un impact financier non négligeable pour notre collectivité, aujourd'hui estimé à 30 000 € environ par année scolaire.

3^{ème} CLASSE MATERNELLE



Lors de l'élaboration de la carte scolaire 2013/2014, la DASEN (Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale), nous a informé par courrier qu'elle envisageait l'ouverture conditionnelle d'une troisième classe pour notre école maternelle. Cette proposition a été confirmée après consultation des divers services concernés.

Reconnaissons que cette ouverture ne peut qu'être bénéfique, tant pour les enfants, que pour la qualité du travail effectué par les enseignantes. Elle répondrait à une légitime attente des familles et de la collectivité.

Il faut cependant rester prudents, cette ouverture est conditionnée au nombre d'enfants inscrits et présents le jour de la rentrée des classes en septembre 2013.

En effet, nous constatons de nombreux mouvements, tant en arrivées qu'en départs, sur notre commune. L'effectif prévisionnel doit tenir compte des fluctuations des départs et arrivées des familles qui font parfois le choix de ne pas inscrire leur enfant dès la rentrée, ou projettent une inscription dans une autre école. Pour ces diverses raisons, nous ne sommes pas assurés d'avoir le nombre d'enfants suffisant permettant l'ouverture de cette troisième classe. La décision définitive ne sera donc prise que le jour de la rentrée par les services de l'Éducation

Nationale. Cette incertitude ne facilite pas l'organisation du service, tant au niveau du personnel municipal à prévoir que des investissements à réaliser pour l'ouverture de cette troisième classe.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : séjour à la Commanderie d'Arville

La classe de CE2-CM1 de l'école Jean Desjoyeaux est partie à la Commanderie d'Arville du lundi 8 au mercredi 10 avril afin de travailler sur le Moyen-âge.

Les élèves, les maîtresses (Mme Gaillard et Mme Perdereau) et deux mamans accompagnatrices (Mme Bertin et Mme Martin) ont dormi dans un centre d'hébergement.

Ils étaient vraiment très contents pendant ces trois jours. Ils ont visité le musée des templiers, la grange dîmière, le jardin médiéval, le pigeonnier, la boulangerie et l'église.

Ils ont regardé un film sur Jérusalem, les croisades et les costumes que portaient les templiers.

Le soir, après le repas, les maîtresses sont allées leur lire une histoire dans les chambres.

Le lendemain, ils se sont essayé à la taille de pierre avec Nathalie : ils ont utilisé de vrais outils ! Ils ont pris modèle sur des objets du Moyen-âge.

Ils ont appris quelques informations sur l'archéologie. Ils ont croisé un chevalier marrant, Messire François qui leur a présenté la vie des chevaliers, les châteaux et un mini-trébuchet. Son co-équipier, c'est Marcel, un mannequin ! Chacun a pu essayer de tirer des balles avec le mini-trébuchet. A chaque fois ils ont crié : « Gare au mini-trébuchet, 1, 2, 3... » Ils ont ensuite essayé de porter le casque, l'épée et le bouclier d'un chevalier. Ils ont trouvé que l'épée était lourde et le bouclier léger.

Ils ont passé des moments inoubliables. Quel beau séjour !

Texte écrit par les élèves de CE2-CM1 de l'école Jean Desjoyeaux.



RÉGLEMENT DU P.L.U.

La municipalité a décidé de modifier le règlement de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Cette modification n'entraîne en aucun cas un changement sur le zonage (par exemple : changement de zone N en zone UB). Elle permet de changer les dispositions intégrées dans le règlement.

Plusieurs phases sont prévues : Les élus ont déjà travaillé sur l'élaboration d'un nouveau règlement. Une enquête publique sera ouverte courant septembre auprès des administrés.

Enfin, nous pourrons mettre en place ce nouveau règlement.



IMPÔTS LOCAUX

Comme il se doit de le faire, le conseil municipal étudie régulièrement l'adéquation entre ses obligations, ses projets et les finances municipales.

Lors de la préparation du budget 2013, il a considéré les points suivants :

- ✚ les divers projets en cours et à venir,
- ✚ les incidences financières non négligeables de :
 - la réforme des rythmes scolaires,
 - l'ouverture d'une 3^{ème} classe maternelle, engendrant, entre autres, des charges communales de personnel,
- ✚ le désengagement financier de l'Etat,
- ✚ la dernière augmentation des taxes locales qui date de 2011.

Prenant en compte tous ces critères, le conseil municipal a, lors de sa réunion du 14 mars dernier, décidé d'augmenter les impôts locaux de 1%, ce qui situera les différentes taxes aux pourcentages suivants :

- taxe d'habitation **TH** à 14,77 % au lieu de 14,62 %
- foncier bâti **FB** à 16,95 % au lieu de 16,78 %
- foncier non bâti **FNB** à 29,42 % au lieu de 29,13 %

Pour information, et en tenant compte des bases communales d'imposition de 2012, le gain escompté de cette augmentation serait de 3 854,00 euros.

Dans cette même idée et afin de permettre à la commune de dégager un supplément financier, dans sa séance du 11 avril dernier, le conseil municipal a acté, à la majorité, le souhait du maire et des adjoints de procéder à une diminution de 2% de leur indemnité respective, et cela jusqu'à la fin de la présente mandature.

TAXE ABONNEMENT ASSAINISSEMENT

Afin de mener une réflexion sur ce sujet, le conseil municipal a pris en compte les points suivants :

- ✚ Un budget annexe, et tout particulièrement celui de l'assainissement, doit s'autofinancer,
- ✚ Les recettes de fonctionnement dudit budget proviennent principalement de la taxe appliquée sur le mètre cube d'eau assainie. On constate aujourd'hui, avec grande satisfaction, que la consommation d'eau diminue. Cette évolution

positive pour notre environnement, gènère, cependant, une réduction de nos rentrées financières,

- ✚ Les besoins de travaux d'assainissement, en création comme en rénovation, restent constants,
- ✚ Nous sommes l'une des très rares communes ou syndicats qui n'appliquons pas d'abonnement annuel, dit part fixe, du domaine assainissement, et pour lequel nous pourrions être considérés en non-conformité,

Devant les difficultés croissantes pour équilibrer le budget assainissement, et après réflexion sur les différents sujets cités ci-dessus, le conseil municipal, lors de sa réunion du 14 mars dernier, a décidé d'instaurer une taxe d'abonnement annuel de 20,00 euros (en 2 fois 10,00 euros). Elle sera applicable dès la première facture de 2014. Pour information, les taxes appliquées au sein des communes et syndicats des alentours, se situent entre 50,00 et 175,00 euros.

ASSAINISSEMENT DE BALÂTRE

Le syndicat intercommunal Val d'Eau a proposé à notre commune de s'associer au projet d'assainissement sur certains hameaux de La Chapelle Saint Martin permettant ainsi l'installation d'un assainissement collectif sur le hameau de Balâtre. Après étude de ce dossier, le conseil municipal a décidé d'accepter cette proposition.

Pour ce projet, le syndicat va pouvoir bénéficier d'une partie des emprunts à un taux exceptionnel de 0 %. Le partenariat mis en place avec ce syndicat permettra à notre commune de bénéficier de coûts de travaux moins importants que si nous avions, nous-mêmes, porté ce dossier.

Le financement de ces travaux s'effectuera de la même manière que celui mis en place pour le hameau des Landes (pour l'eau et l'assainissement), à savoir un remboursement annuel. Pour information, la dernière échéance de remboursement pour le hameau des Landes s'effectue sur l'exercice budgétaire 2013. Le remboursement pour le hameau de Balâtre prendra donc le relais en 2014. Le montant de remboursement, qui pourrait être inférieur à celui des Landes, sera défini dès que le syndicat aura eu connaissance des éventuelles subventions obtenues.

ASSAINISSEMENT DE LA GRENOUILLÈRE

L'assainissement de ce terrain de camping est désormais réalisé et fonctionnel, il permettra à l'exploitant de fonctionner en toute conformité. Ces travaux, effectués à une période où les conditions atmosphériques étaient peu propices, ont été menés conjointement et suivant convention, par notre collectivité en maîtrise d'ouvrage, le propriétaire du

camping et le syndicat Val d'Eau. Le montage financier se décompose comme suit : 35 % à charge du propriétaire / 35 % pour le syndicat Val d'Eau / 15 % pour l'agence de l'eau Loire Bretagne et 15 % pour la collectivité via son budget assainissement.



LOIRE PROPRE

Comme chaque année, notre commune a participé en partenariat avec la maison de la Loire et l'observatoire Loire, à l'opération « Agissons pour une Loire propre ».

Ce sont 25 bénévoles qui ont sillonné les bords de Loire à la recherche de déchets.

L'initiative de cette année a été de faire participer les écoles à cette action le vendredi 22 mars, veille de l'opération.

92 enfants accompagnés de leurs enseignantes et de parents ont ramassé et trié les débris.

Cette mobilisation a permis de rassembler une tonne de déchets.

La municipalité de Suèvres souhaite remercier chaleureusement l'équipe enseignante des écoles maternelle et élémentaire.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

TRAITEMENTS / DESHERBAGE

Les services départementaux de l'eau et de la biodiversité nous informent que lors de contrôles inopinés, ils constatent un non-respect de la réglementation relative aux traitements et désherbage avec des produits illicites. C'est pourquoi, nous vous rappelons que pour ces opérations, vous devez de respecter impérativement l'arrêté du 12 septembre 2006 et particulièrement les produits visés à l'article L. 253-1 du code rural. De même, les services départementaux peuvent vous conseiller au numéro suivant 02 54 55 75 93.

Succinctement merci de respecter les indications ci-dessous (document disponible en mairie) :

Panelle conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2008 (impression couleur)

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

A MOINS DE 5 MÈTRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25 000 ^e . Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).	DANS ET A MOINS DE 1 MÈTRE DE LA BERGE DES FOSSES (MÊME À SEC), COURS D'EAU COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUITS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000 ^e .	SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'ÉGOUT.
---	--	--

Interdiction de traiter

Interdiction de traiter

TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNÉS : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITÉS, ET ENTREPRENEURS.

EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'À 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.

Panelle disponible sur les sites internet : <http://www.bretagne.nrd.aopv.fr> et <http://ltrial.bretagne.agriculture.pour.floccopel>

HAMEAU DE FLEURY

Vous avez pu constater la modification des panneaux d'entrée et de sortie de notre hameau de Fleury. Ce travail de longue durée, mené conjointement avec les services compétents du Conseil Général de Loir et Cher, a permis de régulariser une situation complexe et ambiguë.

Afin de sécuriser au maximum la sortie du secteur de « La Rue » sur la RD 2152 un déplacement des panneaux a, lui aussi, été réalisé. Cette démarche a engendré de nombreuses réunions et divers compromis avec les services compétents, qui ont abouti à l'implantation obligatoire d'une haie avec essences et hauteurs à respecter (dommage que des véhicules aient déjà roulé sur ces plantations). Cette négociation permettra aussi prochainement, l'implantation d'un miroir pour l'accès sur la RD renforçant encore ainsi la sécurité.

ENVIRONNEMENT : planter plutôt que désherber



Comme nous l'annoncions dans un précédent bulletin, des mélanges fleuris ont été semés au pied de quelques murs bordant certaines voies communales. C'est ainsi que depuis le début du printemps, des fleurs sont apparues rue de la Prasle le long du mur du cimetière et dans le hameau de Fleury le long de la RD 2152.

Le désherbage des trottoirs s'apparente souvent à un casse-tête et la moindre anfractuosité dans une bordure de caniveau ou au pied d'un mur ouvre la porte à des espèces indésirables. Cette expérimentation a donc pour but de permettre la colonisation de ces espaces par des plantes à fleurs et de remplacer ainsi les herbes folles par des végétaux choisis. Cette pratique permet également de diminuer les interventions humaines (arrachage, binage, désherbage, ...), de limiter les traitements phytosanitaires et d'installer une végétation pérenne. Si ces premières tentatives se révélaient concluantes, elles pourraient être étendues à d'autres lieux dans les années à venir.

AMÉNAGEMENT CARREFOUR RUE DES MOULINS

Le stationnement à l'intersection des rues Pierre Pouteau, de Gâtines et des Moulins étant source de gêne pour la circulation et la sécurité, et le courrier adressé aux riverains n'ayant pas été suivi d'effet, la municipalité a donc pris la décision d'aménager ce carrefour à la fois pour le sécuriser et l'embellir. Des bacs en bois du type caisses à oranges y

ont été installés. Des végétaux y ont été plantés et un banc complétera l'aménagement.

P'TITES RANDOS

Les 10, 11, 12 juin les P'tites Randos composées de 160 enfants de 5 à 10 ans ont foulé les rues de Suèvres à la découverte de moulins, lavoirs, châteaux et tout le beau patrimoine Sodobrien.

Comme les autres années, ils ont été hébergés à la M.D.A. et au gymnase et ont pris leurs repas du soir et du matin à la cantine scolaire.

Remerciements à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré) organisateur des P'tites Randos ainsi que de l'Etoile Cyclo.

ÉTOILE CYCLO

En 2012, nous n'avions pas reçu de demande d'hébergement pour l'Etoile Cyclo. Cette année, ce sont les écoles de Blois, Savigny sur braye, et St Ouen qui ont fait une halte à Suèvres. 114 enfants nous ont rendu visite entre le 27 et 30 mai.

JEUNES SAISONNIERS

Cet été, la commune embauchera à nouveau trois jeunes. Au mois de juillet, Léa RUSSEIL sera au secrétariat et Florentin CORDIER au service technique. Jason BRETON prendra le relais de Florentin au mois d'août. Il est toujours agréable d'accueillir des jeunes en espérant leur apporter une belle expérience.

FESTIVAL DE MONTOIRE A SUÈVRES



Cette année c'est l'ensemble folklorique « Karazog » de Turquie, que nous aurons le plaisir d'accueillir à **Suèvres le mercredi 31 juillet pour une représentation à 21 h**. La troupe vient de la ville de Bursa, ancienne capitale ottomane.

Une quarantaine de danseurs évolueront sur un répertoire chorégraphique représentant différentes régions de Turquie. Des danses issues des traditions guerrières, dont la danse des épées-boucliers très spectaculaire, seront notamment au programme. Comme chaque année, nous pourrons assister sans aucun doute à un spectacle de grande qualité.

Réservez, dès à présent, votre place auprès du secrétariat de mairie au 02 54 87 80 24 (nombre de places limité). **Attention : les places sont réservées mais non attribuées.**

Tarifs : 13 € pour les adultes, 10 € pour les enfants de moins de 12 ans.

FÊTE DU 14 JUILLET 2013



Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous pour notre Fête Nationale.

Déroulement :

16h45 : Rassemblement sur le terrain de loisirs (revue des pompiers – médailles)

17h30 : Défilé

18h00 : Jeux enfants et remise des récompenses

19h00 : Vin d'honneur

20h00 : Restauration sur place

22h30 : Retraite aux flambeaux

23h00 : Feu d'artifice

23h30 : Bal populaire

Les jeux proposés aux enfants seront animés par le Tennis club qui vous accueillera également pour un repas champêtre à la suite du vin d'honneur offert à la population par la municipalité.

Il est souhaitable que vous vous inscriviez auprès de l'association pour cette soirée :

Contact : André Bagland – 06 71 47 68 22.

AFFICHAGE

L'équipe municipale, souhaitant lutter contre toutes les formes d'affichage sauvage, a fait le choix de concentrer aux entrées de bourg les informations relatives aux événements concernant la vie de la commune.

C'est pourquoi vous pouvez désormais prendre connaissance des manifestations organisées par nos associations locales sur les banderoles aux entrées du village. Les panneaux d'affichage situés sur différents points de la commune vous permettent également de consulter les informations communales et associatives.

ASSISTANTE SOCIALE

Vous rencontrez des difficultés passagères ou durables. N'hésitez pas à contacter Madame Chadourne, assistante sociale du Conseil Général en charge de notre secteur au 02 54 55 82 82. Elle étudiera avec vous votre situation et pourra vous accompagner dans vos démarches ou vous orienter pour trouver la solution la plus adaptée.



Ils sont au cœur de la vie communale ...

Rencontre avec nos employés municipaux (suite)

Rencontre avec Stéphanie ROUSVOAL, adjoint technique

Comité de Rédaction : Stéphanie, tu es à la fois employée du SIVOS – Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire – et de la municipalité.

Stéphanie : Oui, j'assure l'entretien du bâtiment de la mairie et pour le SIVOS je m'occupe d'accueillir les enfants en garderie. Je suis présente auprès d'eux sur le temps du repas et je fais l'entretien des locaux scolaires.

CR : Comment et quand es-tu arrivée à ce poste ?

S : Quand je suis arrivée à Suèvres en 2009, j'ai adressé une candidature spontanée à la mairie. En juin 2010, un poste s'est libéré et on m'a appelée pour un remplacement. C'est en septembre 2011 que j'ai été titularisée sur mon poste. Petit à petit, mon temps de travail a augmenté.

CR : Peux-tu nous décrire ton poste ?

S : J'accueille les enfants des écoles sur le temps de garderie le matin et le soir et je leur propose des activités sur des thèmes d'actualité (rentrée, Noël...) en plus des jeux qu'ils ont à disposition. Ils sont en moyenne 20 à 25 enfants âgés de 3 à 9 ans.

J'accompagne les enfants de l'école élémentaire sur le trajet pour aller à la cantine et revenir à l'école. J'assure le service à la cantine (nous servons 70 repas environ). Je les encadre sur le temps de récréation à la cantine. Je m'occupe aussi de la mise en place de la salle et j'aide Corinne à la préparation du repas si besoin. Je suis également en charge de l'entretien des locaux de la cantine.

C'est un travail qui me permet de travailler en équipe ce qui me plaît beaucoup. On s'entend bien, on a tous la même vision du travail, on s'entraide. Si l'une de nous est malade, a besoin d'aide, il y a toujours quelqu'un pour prendre le relais. Il y a un bon esprit d'équipe.

CR : As-tu toujours travaillé avec les enfants ?

S : Oui, j'ai été « nounou », puis j'ai travaillé aux écoles élémentaire et maternelle de Mer avant de venir à Suèvres. J'ai fait une formation pour cela puisque j'ai un BEP sanitaire et social et un CAP petite enfance.

CR : Qu'est ce qui a évolué dans ton travail ?

S : Quand j'ai débuté, on servait 45 à 50 repas maximum en cantine. Aujourd'hui, on en sert jusqu'à 75 certains jours. On est donc moins disponible pour discuter avec les enfants mais avec la future cantine qui sera sur place bientôt, nous n'aurons plus le trajet à faire, cela nous fera gagner un quart d'heure et nous épargnera beaucoup de stress. Les repas servis sont proposés par une diététicienne mais ils ne sont pas toujours au goût des enfants ! Il faut parfois du temps pour qu'ils acceptent de goûter certains légumes qu'ils n'ont pas l'habitude de manger. Ce qui est sûr,

c'est qu'ils savent apprécier les repas réalisés par une cantinière : les frites ou la purée maison, les carottes « fraîchement » râpées... Ils savent bien nous dire que c'est bon... Et puis pour les enfants qui « mangent bien », ils apprécient d'avoir du « rab ».

On a aussi aujourd'hui la possibilité de faire de la formation pour se perfectionner, pour s'adapter aux situations quotidiennes. On va bientôt toutes faire la formation PSC 1 – Prévention et secours civique niveau 1 – C'est une chance de pouvoir se former et augmenter ses connaissances...

CR : Stéphanie nous te remercions.

REMERCIEMENTS

Avant de laisser « La parole aux associations », nous souhaitons transmettre quelques remerciements. L'association « Arrête-toi sur la place » a œuvré

pendant 3 années à Suèvres avec pour but d'accueillir et de proposer des activités aux jeunes de notre commune. Cette association constituée de jeunes sodobriens a été dissoute en fin d'année 2012, sur demande des membres du bureau, la plupart d'entre eux ayant dû, pour raisons professionnelles ou d'études, quitter la commune. Ils ont souhaité faire don de l'argent qu'ils avaient en banque - 1357.25 € - à la commune afin que celle-ci puisse investir dans du matériel qui pourrait être utile à l'ensemble des associations locales. Nous tenions à les remercier sincèrement pour ce geste généreux. Une étude est en cours pour l'achat d'un barnum qui sera mis à la disposition de l'ensemble des associations sodobriennes.

La Municipalité les remercie également pour leur investissement à l'occasion notamment des festivités du 14 juillet pour lesquelles ils ont organisé les jeux enfants durant plusieurs années. Nous leur souhaitons à tous une pleine réussite dans leurs nouveaux projets.

La parole aux associations

ASSOCIATION SODOBRIENNE PIANISSIMO



Pour la rentrée en septembre 2013, en plus des cours de piano, il sera proposé des cours de clarinette (tous niveaux) et de guitare débutant (accompagnement) dispensés par le professeur, Fabrice Fleury.

Renseignements et pré-inscriptions auprès de M Fleury, salle basse de la mairie les mardi matin, mercredi matin et samedi après-midi ou par téléphone au 02 54 87 49 03 ou 06 89 96 05 91.

Les inscriptions définitives et l'adhésion à l'association seront prises début septembre. Vous serez informés de la date exacte en temps utile. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la présidente de l'A.S.P : Régine Hermelin au 02 54 79 82 31 ou par mail : mma.fr@free.fr

F.N.A.C.A.



Cérémonie du 19 mars : 22 Sodobriens présents le matin à Blois avec 3 drapeaux et le soir, une centaine de personnes à Suèvres (après la présence à Mer). Après le défilé et le dépôt de gerbes, dont une sur la tombe de Jacques Bidron, les Maires des deux communes ont remis la « Commémorative du Maroc. » à François Breton, et la médaille du TRN à Jean-Pierre Labati, Armand Pelletier et Daniel Pilot. Le Président Claude Bourgouin a lu le message du Comité National de la FNACA, et Raphaël Pilleboue celui de

Kader Arif, ministre en charge des anciens combattants. La municipalité a offert le vin d'honneur. Dimanche 28 avril, participation à la Journée de la Déportation.

Le 8 mai à Blois, notre camarade Robert Bourgouin a reçu la Médaille Militaire, récompense très méritée pour son courage, il a été aussi félicité par les participants et amis à la cérémonie de Suèvres.

Dimanche 19 mai, c'était la dernière Brocante organisée ensemble par la FNACA et le Cyclo-Club. Claude Bourgouin a rendu hommage à tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation des 25 brocantes, certains hélas n'ont pas vu la dernière, et il a souhaité autant de succès pour les membres du Cyclo-Club.

BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE (B.E.C.)



Pour la quatrième année, le BEC monte son campement médiéval derrière l'église St Christophe du 17 juin au 14 août. Une équipe d'animateurs, âgés de 15 à 21 ans, accueillera les écoles du 41 puis les centres de loisirs de la Région à la recherche d'indices ou autres éléments de quête ...

Le samedi 20 juillet, le campement médiéval ouvre ses portes aux Sodobriens de 15h à 20h pour un jeu de piste en famille, dans le village (3€/enfant à partir de 4 ans, goûter compris).

La taverne des 3 écus vous accueillera pour le goûter, autour de grands jeux puis autour d'un apéritif

médiéval (dégustation de cerveses, hypocras et claret). En soirée, la « guilde de Sodobre » proposera des jeux de plateau sur de la thématique médiévale fantastique (Dîner possible sur réservation).

Le 7 septembre, le BEC ouvre ses portes pour vous présenter ses activités. Nous vous attendons nombreux rue du jeu de paume pour découvrir et même tester des activités.

ASSOCIATION SAUVEGARDE DES MOULINS À EAU



Notre association a tenu son assemblée générale à Monthou sur Bièvre le 6 avril dernier. Pourquoi Monthou ? Nous comptons beaucoup de propriétaires adhérents sur les bassins du Beuvron, du Cosson et de la Bièvre. Il était juste de leur rendre visite.

Sur un effectif de 107 adhérents, 75 étaient présents et représentés, ainsi que quelques invités...dont le Maire de Suèvres, et 60 sont restés déjeuner ensemble sur place.

Le rapport financier, le rapport d'activité et le rapport moral ont été votés à l'unanimité. L'après-midi, deux de nos adhérents nous ont ouvert leurs portes : nous avons visité le moulin de Rouillon, sur le Beuvron aux Montils, maintenant producteur d'électricité, et le moulin de Souvigny des frères Cosson à Seur, un des 3 seuls moulins encore producteur de farine panifiable en Loir et Cher. Ce fut une très bonne journée.

Notre moulin Rochechouard se prépare maintenant pour la Journée des Moulins, les 15 et 16 juin prochain.

GYMNASTIQUE SODOBRIENNE



Bilan sur la quasi fin de saison pour la gymnastique de Suèvres qui enregistre plusieurs records :

176 licenciés répartis dans 6 secteurs : petite enfance, loisirs, garçons, compétition, performance, gym adultes ! Ces licenciés sont encadrés par 18 bénévoles et 1 salarié !

26 créneaux hebdomadaires ! Les licenciés viennent de 1 fois à 5 fois à l'entraînement, pour une durée de 45 min à 12h semaine ! 27 podiums en départemental individuel, 3 podiums en régional individuel, 6 podiums en départemental équipes dont 5 titres, 3 équipes qualifiées en finale de zone centre France, 17 gymnastes qualifiées en Individuel zone centre France ! 1 gymnaste qualifiée aux championnats de France intercomités ! 6 gymnastes qualifiées en stage régional !

Vous souhaitez obtenir des informations ou rejoindre le club de gym ? Informations auprès de Jennifer Bonnefon : 0670386561 ou jbonnefon@yahoo.fr

SYNDICAT D'INITIATIVE SUÈVRES ET COUR-SUR-LOIRE



Les expositions mises en place en ce début de saison ont été largement suivies par les visiteurs tant au moulin Rochechouard qu'à l'église St Lubin.

Nous attendons plusieurs groupes d'enfants pour la visite du moulin fin juin. Des visites de notre village sont demandées par différentes associations.

Plusieurs expositions se dérouleront au cours du 3^{ème} trimestre : porcelaine blanche, nichoirs, tableaux (aquarelles) et une exposition sur la Pologne.

Visite de Suèvres le 11 juillet, visite de Cour sur Loire le 6 août.

Le bureau transféré au moulin Rochechouard sera ouvert tous les jours du 1^{er} juillet au 31 août de 15 h à 19 h.

Consultez notre site internet : si.suevres.com

GYMNASTIQUE DE DETENTE ADULTES



La Gym de Détente Adultes est heureuse d'avoir pu poursuivre dans une ambiance de travail et de détente, cette année sportive avec Stéphanie PRIEUR notre éducatrice sportive depuis 2012.

Notre dernière rencontre aura lieu le lundi 24 juin avant la pause estivale habituelle. Nous profitons de l'indisponibilité de la salle le 10 juin pour faire le même jour, notre assemblée générale et notre repas de fin d'année qui se veut toujours très convivial. Chaque licenciée est cordialement invitée à transmettre ses souhaits pour l'année à venir, dont nous tiendrons compte au mieux dans le respect du plus grand nombre.

La rentrée sportive est prévue, dès le lundi 10 Septembre 2013 de 19h à 20h.

Comme chaque année, nous proposons, une "séance découverte gratuite" sur le mois de reprise à tous ceux et celles susceptibles d'être intéressés. Un certificat médical est ensuite exigé, au moment de l'inscription.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter, Mme MARCADET Corinne (aux heures des repas) tel : 02 54 81 33 21.

CHORALE SODOBRIA



Les choristes de la SODOBRIA ont travaillé d'arrache-pied, ces derniers mois, pour étendre leur répertoire mais ils ont pu mesurer les fruits de ce travail lors du concert commun avec l'orchestre de Saint-Claude / Vineuil qui a eu le lieu le samedi 25 mai. Plus de deux cent dix spectateurs, dont Raphaël Pilleboue notre maire, sont venus nous applaudir chaleureusement.

Nadine Fleury accompagnait l'Halleluja de Haendel,

Xavier Laurand soutenait d'autres chants et André Denis apportait la nostalgie de l'accordéon, notamment à la chanson Joseph, en hommage à Moustaki. Juin est riche aussi pour la Sodobria : le 8 juin concert avec deux autres chorales, en soutien au Burkina Fasso et le 22 accompagnement d'une cérémonie de mariage à Cour sur Loire.

Avis aux amateurs de chant : répétitions tous les lundis de 20h30 à 22h30 ; chef de chœur Françoise Koreneff : 06 83 68 47 99 ; Michel Pigny association Sodobria : 06 21 51 26 10.

Informations pratiques

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le mardi de 9h00 à 12h00

Le mercredi de 13h30 à 18h00

Fermé au public le mardi après-midi, mercredi matin, jeudi toute la journée et le samedi.

Tél : 02 54 87 80 24 - Fax : 02 54 87 80 36

e-mail : mairiedesuevres@wanadoo.fr

Site : <http://www.mairie.suevres.com>

RAMASSAGE DES POUBELLES



Le jour de collecte des poubelles vertes reste inchangé, à savoir le vendredi.

Les poubelles jaunes seront collectées les :

- Jeudi 11 juillet 2013
- Jeudi 8 août 2013
- Jeudi 22 août 2013
- Jeudi 5 septembre 2013
- Jeudi 19 septembre 2013

SÉCURITÉ : ALERTE CAMBRIOLAGES

Le 22 mai dernier, la gendarmerie nationale organisait une réunion à la Halle de Mer sur ce sujet, notre secteur étant particulièrement prisé par les malfaiteurs. Vous trouverez sur le site Internet précisé ci-dessous des recommandations et informations nécessaires pour prévenir les cambriolages et adopter les bons réflexes. Un dépliant peut également vous être remis en mairie sur simple demande.

<http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Contre-les-cambriolages-ayez-les-bons-reflexes>

Victime d'un cambriolage ou d'une tentative de cambriolage : composer le 17 et ne touchez à rien à l'intérieur comme à l'extérieur de votre domicile.

DECLARATION CHAMBRES D'HÔTES ET GITES

Toute personne qui souhaite créer des chambres d'hôtes ou des gîtes doit en faire la déclaration préalable, avec accusé de réception, auprès de la mairie du lieu de l'habitation. Le propriétaire doit remplir un imprimé Cerfa (téléchargeable sur le site www.Service-Public.fr) et l'adresser à la mairie de sa commune.

Communauté de Communes Beauce Ligérienne (CCBL)

PROGRAMME DU PAJ ET CAMPS ÉTÉ 2013



L'été arrive. Les vacances aussi... Le Pôle jeunesse propose pour les jeunes 11-17 ans de la C.C.B.L. des camps et de nombreuses activités en juillet et août.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur le site pjj.mer@ijcentre.fr ou contacter : Stéphane BRETON au 02 54 33 38 40.

Marie de Suèvres – 41500 SUEVRES
Directeur de publication : Raphaël Pilleboue
Comité de rédaction : G. Ferreira – A. Gouache – N. Herviou – J-R Houdin – O. Laroche – J-M. Leroux – C. Martin – R. Pilleboue
Impression : IDEM 41